
Procès-verbal de l'Assemblée ordinaire des délégués de la SCS
Samedi 30 avril 2022, 09h45, Badmintonhalle, Balsthal

Ordre du jour

1. **Salutations**
Vérification de la conformité de la convocation. Election des scrutateurs
2. **Approbation du procès-verbal**
de l'Assemblée ordinaire des délégués du 14 août 2021 à Balsthal
3. **Approbation des rapports**
du Président central de la SCS, des groupes de travail et des commissions, du Président de la CTUS, du Président de la CTAMO, de la rédaction de la revue «Hunde»
4. **Présentation des comptes annuels 2021, Rapport des réviseurs, Approbation / Octroi de la décharge au Comité central**
5. **Approbation du budget 2022**
6. **Fixation de la cotisation annuelle 2024**
7. **Elections**
Organe de révision de la SCS: Engel Copera AG, Berne, Monsieur Urs Seiler
8. **Hommages**
Remise des distinctions du mérite Manfred Pircher
Urs Müller
9. **Assemblée des délégués 2023**
10. **Informations sur le World Dog Show à Genève, du 23 au 27 août 2023**
11. **Informations du Cercle de travail des régions, Journée du chien du 7 mai 2022**
12. **Informations sur l'état intermédiaire de la Fondation Chien Suisse**
13. **Informations sur le projet «SCS goes Swiss Olympic»**
14. **Informations sur le projet «Communication de l'association»**
15. **Divers**

1. Salutations

Hansueli Beer ouvre l'Assemblée 2022 presque à l'heure et passe la parole au Président de la commune de Balsthal, Freddy Kräuchi, qui nous fait découvrir sa localité et ses avantages. Il salue ensuite officiellement toutes les personnes présentes à l'Assemblée des délégués 2022 Balsthal. Il adresse un salut très cordial à nos membres d'honneur Louis Quadroni, Otto Rauch et Peter Rub; il les remercie pour leur présence qui nous réjouit tous. Il salue également très cordialement les détentrices et les détenteurs de l'ordre du mérite de la SCS, la rédactrice en chef de la revue HUNDE, Daniela A. Caviglia, notre réviseur Urs Seiler, Chantal Ritter, vétérinaire cantonale du canton de Soleure et naturellement les membres du Secrétariat central, Andreas Rogger et Franziska Rüttschi, ainsi que les dames du Secrétariat central Marisa Schilliger, Gabriela Schild et Simona Antonelli pour leur soutien dans l'organisation de l'Assemblée. Hansueli Beer souhaite la bienvenue à Christian Zingg en tant que représentant de la presse pour infoChien. Il salue également les deux interprètes Viviane Vaucher et Christine van Leemput, ainsi que tous les auxiliaires qui œuvrent en coulisses.

Se sont excusés pour l'Assemblée de ce jour: Hans W. Müller, Otto Rauch, Christine Rossier, Franz Scheibler, Imelda Angehrn, Jeremias Janki, Eva Mosimann, Peter Lauper ainsi que divers hôtes invités. L'ambassadeur du chien de cette année, Daniel Koch, n'a malheureusement pas pu être présent. En outre, Walter Müllhaupt, membre du Comité central a dû s'excuser au dernier moment.

Depuis la dernière Assemblée des délégués, nous avons à nouveau dû prendre congé de cynologues méritants. Il prie l'Assemblée de se lever en hommage aux camarades disparus. Merci.

Vérification de la conformité de la convocation

Nous en venons à la conformité de la convocation à l'Assemblée des délégués:

Publication de la convocation avec l'ordre du jour:

HUNDE 2/2022	Semaine 10	Date de parution 11.03.2022
infoChiens CR 03/2022	Semaine 09	Date de parution 01.03.2022

Envoi de la convocation écrite le 22.03.22 par e-mail. Conjointement à la convocation, les présidentes et les présidents, ainsi que les membres d'honneur ont reçu l'ordre du jour et ont pu ensuite télécharger les annexes des différents points à l'ordre du jour, y compris les comptes détaillés.

À l'entrée, les délégués ont reçu le bulletin de vote (cahier jaune A5), ainsi qu'un bref résumé de la comptabilité 2021 et du budget 2022,.

Hansueli Beer déclare que l'Assemblée des délégués 2022 a été convoquée conformément aux statuts et qu'elle a atteint le quorum.

Sont présents 156 délégués ayant le droit de vote.

Election des scrutateurs

Barbara Müller propose les membres de la SCS suivants en tant que scrutateurs:

- Table A: Silvia Egli, Bearded Collie Club
- Table B: Rosmarie Lüscher, Chow-Chow Club
- Table C: Gerhard Käser, Club bernois pour chiens de plaisir et chiens de sport
- Table D: Jsabel Balestra, Federazione Cynophile Ticinese
- Tables E + P: Thomas Schär, Retriever Club
- Tables F + O: Yvonne Weber, HS March-Höfe
- Tables G + N: Nina Wanek, KV Niederlenz
- Tables H + M: Andrea Maret, Bouviers bernois
- Tables I + L: Stefan Bolliger, Chiens de berger blancs
- Tables J + K: Raphael Kiesinger, Club Suisse des caniches
- Table tout à droite (pas de lettre): Kurt Rohrbach, Deerhound Club

Hansueli Beer prie l'Assemblée d'approuver les scrutateurs proposés.

Les scrutateurs proposés sont acceptés à l'unanimité.

Il explique que, comme toujours, le Comité central ne donnera aucune voix.

Les scrutateurs annoncent chacun leurs résultats à haute et intelligible voix à Andreas Rogger à la table de la présidence. Il reçoit les résultats et les transmet.

Les membres du CC Peter Bieri et Béat Leuenberger prennent note des résultats.

Bureau des élections et bureau de vote:

C'est Albert Castegnaro qui s'est mis à disposition comme responsable du bureau de vote. Merci Albert de toujours se mettre à disposition. Comme autres membres du bureau des élections, nous vous proposons les scrutateurs nommés et en plus Franziska Rüttschi du Secrétariat central.

Hansueli Beer prie d'approuver les membres proposés pour le bureau des élections.

Les membres proposés pour le bureau des élections sont acceptés à l'unanimité.

Culture de l'entretien et de la négociation: L'Assemblée des délégués est l'organe suprême de l'Assemblée des délégués de la SCS. Les membres de la SCS sont les sections en tant que sociétés indépendantes qui disposent d'au moins une voix, puis d'une voix proportionnelle au nombre de leurs membres (une voix par tranche de 50 membres). Les sociétés qui disposent chacune d'une voix, ainsi que les membres d'honneur de la SCS, sont les seules personnes physiques à disposer du droit de vote. Le Comité central ne doit pas être compté puisqu'il a décidé de ne pas donner de voix. Les personnes présentes avec droit de vote sont en conséquence les délégués de leurs sections. Nous partons du principe que les propositions et les votes émis le sont sur mandat et en accord avec leur section, resp. leur comité. Veuillez ne parler que des affaires concernant l'ordre du jour et le plus possible de manière concise. Si vous voulez demander la parole, je vous prie de venir au micro devant ou à l'arrière, de mentionner votre nom et votre prénom et votre section. Seules les décisions concernant les points fixés à l'ordre du jour peuvent être prises. C'est Andreas Rogger le responsable du procès-verbal. Comme de coutume, les propos émis durant l'Assemblée sont enregistrés. Merci de votre compréhension.

Venons-en à l'ordre du jour.

Hansueli Beer prie d'approuver l'ordre du jour.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

Concernant le déroulement horaire: Nous pensons que l'Assemblée peut se terminer avant le repas de midi. L'apéro est prévu à 12h30 et le repas de midi à 13h30. Si tous les points à l'ordre

du jour n'ont pas pu être traités à ce moment-là, nous devrions nous retrouver après le repas de midi pour nous occuper des points restants.

2. Approbation du procès-verbal

De l'Assemblée ordinaire des délégués du 14 août 2021.

Le procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 20 octobre 2020 à Balsthal a été envoyé par e-mail le 16 février 2022 à toutes les présidentes et les présidents et tait accessible à partir de cette date sur le site de la SCS. Aucune demande de modification ou de complément ne nous est parvenue dans le délai de 30 jours prévu à l'art. 27 des statuts.

Pour le bon ordre, nous soumettons le procès-verbal à votation.
Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Approbation des rapports

- a) du Président central de la SCS, des groupes de travail et des commissions
- b) Expositions et juges d'exposition
- c) Coordination de la formation, y c. service de la formation
- d) Droit et statuts
- e) Questions d'élevage et LOS, y c. Insigne d'or
- f) du Président de la CTUS
- g) du Président de la CTAMO
- h) du Président du cercle régional des régions
- i) de la rédaction de la revue „Hunde“
- j) Commission Jeunesse + Chien
- k) Tribunal d'association
- l) Secrétariat central

Hansueli Beer relève que les rapports annuels ont été publiés dans les organes officiels HUNDE 2/22 et infoChien CR 3/22. D'autre part, il a été possible de télécharger sur notre site les annexes à l'ordre du jour.

Comme de coutume, **Hansueli Beer** donne la parole à **Béat Leuenberger**, vice-président, pour l'approbation de son rapport annuel.

Béat Leuenberger salue les membres d'honneur et les délégués et prie d'approuver le rapport du Président en levant la carte de vote jaune.
Le rapport annuel du Président est approuvé à l'unanimité.

Hansueli Beer propose d'approuver in globo les autres rapports qu'il énumère. Il n'y a pas d'opposition.
Tous les rapports sont approuvés à l'unanimité.

4. Présentation des comptes annuels 2021. Rapport du réviseur, Approbation / Octroi de la décharge au Comité central

Hansueli Beer passe la parole à **Béat Leuenberger**, chef des finances.

Béat Leuenberger, responsable des finances de la SCS se réjouit une fois de plus de présenter les comptes annuels. Avant de présenter les comptes annuels 2021 à l'Assemblée, il souhaite insister sur le fait qu'aujourd'hui est un jour spécial. D'une part, parce que nous sommes tous

réunis ici et, d'autre part, parce que les délégués sont appelés aujourd'hui à décider et à voter sur l'avenir de la SCS. Si ce matin, ils approuvent l'augmentation modeste proposée de la cotisation des membres, ils fournissent à la SCS la substance financière afin de maintenir l'acquis et de participer au développement de l'organisation pour le futur.

Après cette brève introduction, Béat Leuenberger explique, sur la base de sa présentation, les comptes annuels 2021. Il commence par les comptes d'exploitation.

À considérer également un résumé des comptes de résultats. Les Présidents en ont reçu une version détaillée. Ils peuvent la transmettre à leurs délégués.

Analyse des comptes de résultats : les cotisations des membres s'élèvent à CHF 647'000.00 en 2021, à CHF 662'000.00 en 2020, une baisse de CHF 15'000.00. Il y a 1000 membres de moins alors que nous avions prévu 1200 membres, c'est donc une légère amélioration. Revenu total de l'administration CHF 931'000 ce qui est plus élevé que le montant prévu. Nous pouvons dès lors conclure que nous maîtrisons les charges.

Béat Leuenberger ne s'attarde pas sur la répartition des différents postes, tout peut être consulté dans le carnet jaune.

Le résultat de l'administration révèle une perte de CHF 235'000.00, ce qui est de CHF 12'000.00 inférieur à ce qui était prévu au budget.

Comme il le répète à chaque Assemblée, les cotisations des membres d'une société doivent au moins couvrir les charges. Pour la SCS cela n'est plus le cas depuis longtemps. Vous savez que nous ne parvenons pas à stabiliser, ni à augmenter le nombre de membres bien que la Suisse compte plus de 545000 chiens. Le résultat est là vous pouvez être convaincus que vous aurez du succès. La Journée du chien devrait vous donner les instruments vous permettant d'augmenter le nombre de membres. Je suis toutefois déçu que les sections romandes, à quelques exceptions près, ne collaborent pas. 4 sociétés sur quelque 100 sociétés en Suisse. C'est vraiment très peu. Une analyse devra être faite afin d'améliorer la situation en 2023, car en Suisse occidentale, le nombre de membres diminue chaque année.

Depuis la dernière augmentation en 2009, le montant cumulé a été calculé. Il s'agit d'une perte de plus de 1,5 millions de francs à la fin 2022. Une société devrait être au service de ses membres et souhaite conjointement offrir des prestations de qualité.

Béat Leuenberger le répète chaque année, nous avons réussi jusqu'à maintenant à maintenir la cotisation des membres à CHF 15.00, grâce à la générosité de nos sponsors, mais l'avenir s'annonce plus difficile.

Au point 6 de l'ordre du jour, notre Président vous expliquera pourquoi nous vous prions aujourd'hui d'approuver une augmentation de la cotisation de membre de CHF 5.00 par membre.

Résultat des comptabilités partielles: le résultat des comptabilités partielles du LOS est de CHF 71'000.00 supérieur au montant prévu au budget. Le résultat des autres comptabilités partielles est meilleur de CHF 141'000.00. Nous pouvons ainsi dire que nous avons obtenu un bon résultat grâce aux comptabilités partielles. Soit CHF 131'000.00 de mieux que le budget. La comptabilité partielle de la formation est de CHF 31'000.00 supérieure au budget. Nous pouvons vraiment dire que le résultat est meilleur qu'escompté.

Le résultat global des comptabilités partielles présente un gain de CHF 53'000.00, alors que nous avons budgétisé une perte de CHF 171'000.00.

Concernant les charges/gains extraordinaires, un très bon résultat a été atteint, CHF 17'000.00. La présentation détaillée figure dans le carnet jaune.

Le Comité central propose donc de clôturer l'année 2021 avec un gain de CHF 69'992.00.

Vous pouvez voir sur l'écran que le total du bilan au 31.12.2021 s'élevait à CHF 3'970'000.00. Le montant arrondi est de CHF 175'000.00 de plus qu'en 2020. Les liquidités en 2021 ont augmenté de CHF 530'000.00. Au 31.12.2020, le patrimoine de la SCS s'élevait à CHF 2'101'000.00 ou 67.83% du bilan total. En 2019 le taux était de 78.74%.

Les provisions pour risques éventuels ont été clôturées le 31.12.2021 ce qui nous permet de dire que la situation financière de la SCS est stable. Cela devrait nous permettre de faire face à d'éventuelles crises imprévues.

Béat Leuenberger remercie tous les collaborateurs du Secrétariat central qui s'efforcent de traiter les demandes des sociétés et des clubs de race à leur entière satisfaction.

Il remercie également les sections et tous les abonnés à la revue Hunde, les annonceurs et tous les sponsors qui soutiennent financièrement la SCS.

Béat Leuenberger demande s'il y a des questions – personne ne demande la parole dans la salle.

Rapport du réviseur:

Urs Seiler prend la parole. Comme chaque année, il a contrôlé la comptabilité et peut attester que la gestion financière de la SCS est transparente et exacte.

Nous votons l'approbation des comptes annuels 2021, y c. l'octroi de la décharge au Comité central.

Décharge est octroyée au Comité central et les comptes annuels 2021 sont approuvés à l'unanimité.

5. Approbation du budget 2022

Les différents points du budget sont projetés, les détails figurent dans le carnet de votation Comptes annuels 2021/Budget 2022. Les cotisations des membres sont une fois de plus en baisse. Ce sont CHF 27'000.- en moins qui ont été budgétisés. Les gains ont baissé de 1.5%. Durant la pandémie, le personnel du Secrétariat central a été réduit et il faut maintenant recruter quelques personnes. C'est pourquoi le budget a augmenté ici de 7%. Le LOS connaîtra également une baisse. Le résultat total pour les comptabilités partielles sera aussi en recul. Le budget établi pour 2022 montre une perte estimée de CHF 91'000.00, nous allons naturellement nous efforcer de réduire ce montant.

Pour terminer, Béat Leuenberger saisit une fois de plus la chance de se tourner vers les commissions. Même si elles disposent de leur propre budget, les décisions financières importantes doivent être soumises au Comité central.

Béat Leuenberger demande s'il y a des questions – personne ne demande la parole dans la salle.

Le Comité central prie l'Assemblée d'approuver le budget 2022 en levant la carte de vote jaune.

Le budget 2022 est approuvé. Une abstention.

6. Fixation de la cotisation annuelle 2024

Hansueli Beer souhaite donner quelques explications sur ce point à l'ordre du jour.

En 2014 on lui a demandé de reprendre la présidence de la SCS. À cette époque, Peter Rub avait décidé de quitter la présidence. En 2014 déjà, les cotisations des membres ne couvraient plus les frais fixes. En 2015, avant l'exposition à Genève, des paquets de sponsoring avaient été présentés par Nestlé. Nestlé avait alors «acheté» le paquet de sponsoring complet pour Fr. 150.000 par année pour trois ans. Au terme de ces trois années on s'est adressé à Rolf Boffa en tant que directeur de Qualipet et il a également accepté pour trois ans. Actuellement il est difficile de retrouver un sponsor de cet ordre de grandeur. Si vous connaissez quelqu'un veuillez nous en faire part.

La SCS peut encore plus économiser – nous n'avons pas déménagé à Balsthal parce que Berne ne nous plaisait pas, mais avec ce déménagement, nous pouvons économiser CHF 60'000.- par année.

Pour toutes ces raisons, la SCS a à nouveau pu inscrire des chiffres noirs et la barre a pu être redressée. Cela n'a été possible que grâce aux contrats de sponsoring.

Hansueli Beer donne ses explications dans sa présentation à l'aide d'un tableau. Les frais administratifs ont été abaissés par rapport à 2014. Toutefois, les revenus provenant des cotisations des membres ont diminué de quelque Fr. 100'000.

Sur le transparent suivant, on voit les baisses des cotisations des membres et la diminution des frais administratifs.

Le prochain graphique montre que la SCS a à nouveau pu obtenir des gains dès 2016.

Les principales raisons pour une augmentation de la cotisation des membres :

- Minimiser le risque de ne pas pouvoir couvrir les frais courants
- Les revenus diminués du sponsoring – il est toujours plus difficile de trouver des sponsors
- Avec la tendance à la baisse du nombre de membres, nous devons essayer d'y remédier
- 5 francs nous aiderait à continuer à nous positionner en tant qu'association et à nous renforcer.

Veuillez nous poser vos questions.

Dione Cannon, Cão da Serra de Aires Club Suisse CSAC

Une petite question sur la présence en ligne. Les médias sociaux devraient être mieux utilisés pour attirer des sponsors.

Hansueli Beer répond qu'un poste a été créé tout spécialement pour améliorer la présence de la SCS en ligne.

Plus personne ne demande la parole.

Le Comité central demande d'augmenter la cotisation des membres de CHF 15.-- à CHF 20.-- pour l'année 2024.

Nous en venons à la votation. Augmenter la cotisation des membres à Fr. 20.— par membre pour 2024.

Nous vous prions de lever votre carte de vote jaune si vous êtes contre.

Nous vous prions de lever votre carte de vote jaune si vous êtes pour.

Nous vous prions de lever votre carte de vote jaune si vous vous abstenez.

La cotisation annuelle 2024 est approuvée. 111 oui, 35 non, 7 abstentions et 6 qui n'ont pas voté.

Encore une remarque de la salle :

Christine Rieser, Briard Club Suisse

au cours de ces dernières années elle a figuré dans de nombreux comités. La communication entre les autorités et les membres fait défaut. De nombreux membres ont le sentiment que le comité fait sa tâche, mais le comité travaille pour ses membres. La SCS travaille aussi pour les clubs. Madame Rieser ne veut accuser personne, mais tous ceux qui ont voté non doivent dire pourquoi pour que l'on puisse travailler et discuter de façon constructive. On peut ne pas être d'accord et finalement trouver un consensus.

Petra Sommer, IGKO

Encore une remarque sur la déclaration précédente. Il sont nombreux à être délégués d'une société. Il y a beaucoup de petites sociétés. Souvent il ne s'agit pas d'opinion personnelle, mais d'une décision de la délégation.

7. Elections

Hansueli Beer, comme chaque année, il s'agit d'élire l'organe de révision. La Maison Engel Copera AG, à Bern-Liebefeld, se présente à nouveau à l'élection. La révision est exécutée par Urs Seiler.

Pour donner votre voix à Urs Seiler, veuillez lever la carte de vote.

Engel Copera AG est élue à l'unanimité.

8. Hommages

Hansueli Beer Nous pouvons aujourd'hui attribuer deux distinctions du mérite.

Nous honorons tout d'abord Urs Müller.

Quelques données marquantes. Urs Müller est vétérinaire et toujours en activité. Il entre au Spaniel Club en 1978 et est nommé juge des performances en 1987. Il a siégé au Comité du Spaniel Club. De 1984 à 1990, il a été assesseur au Comité et Président de 1990 à 1996. De 1984 à 1994, il a été rédacteur du procès-verbal de la CTCH. Ensuite, il a été Président de la CTCH, poste qu'il a occupé jusqu'en 2003. À l'époque, de par son poste, il était membre du Comité central de la SCS. Le 13 décembre 1997, il y a eu AD extraordinaire. À partir de là, avec Daniel Meylan, ils ont été les derniers membres du Comité et ont pu diriger la SCS. Il a été Président du Bobtail Club durant 8 ans. Hansueli Beer pose quelques questions à Urs Müller.

Hansueli Beer remet la distinction du mérite à Urs Müller.

Urs Müller remercie pour la distinction.

Hansueli Beer, nous remettons une autre distinction du mérite à Manfred Pircher. C'est Walter Müllhaupt qui aurait dû en faire l'éloge, La parole est donnée à Andreas Rogger

Andreas Rogger, fait l'éloge de Manfred Pircher

Manfred Pircher remercie pour l'hommage qui lui a été rendu.

Les délégués confirment les hommages et les remerciements par des applaudissements.

9. Assemblée des délégués 2023

Hansueli Beer, la SCS a une région de prédilection, à savoir la Suisse occidentale. Béal Leuenberger va tout mettre en œuvre pour y parvenir.

Nous espérons qu'en 2024, nous pourrions organiser l'Assemblée des délégués dans le bâtiment de la Fondation Chien Suisse.

L'AD se tiendra très vraisemblablement le 29 avril 2023. D'autres informations suivront.

10. World Dog Show 2023

Barbara Müller informe sur le World Dog Show 2023 à l'aide d'une présentation.

La liste des juges promet d'être complète à la fin juin 2022. Nous avons besoin de l'aide de chacun et nous attendons 25'000 chiens. Si des clubs de race veulent aussi faire une exposition, ils sont priés de s'annoncer auprès du Secrétariat central.

11. Informations «Journée du chien»

Peter Bieri informe sur la «Journée du chien 2021» à l'aide d'une présentation.

La Journée du chien 2022 se tiendra le 7 mai 2022.

12. Informations Fondation Chien Suisse

Andreas Rogger informe sur la Fondation Chien Suisse à l'aide d'une présentation.

13. Projet «SCS goes Swiss Olympic»

Peter Feer informe sur le projet «SCS goes Swiss Olympics» à l'aide d'une présentation.

14. Communication de l'Association

Andreas Rogger informe sur le projet de la Communication de l'Association à l'aide d'une présentation.

15. Divers

Hansueli Beer a encore quelques très bonnes nouvelles. Le comité de la FCI a approuvé la reconnaissance provisoire du Continental Bulldog. Lors de l'Euro Dog Show à Paris, un Continental Bulldog s'est déjà retrouvé dans le ring d'honneur. Félicitations au Club !

Le Congrès des Cynologues se tiendra le 1^{er} octobre. Jane Ladlow, spécialiste du BOAS en Angleterre sera la conférencière. Il se tiendra à Schönenwerd.

Autres dates importantes:

CACIB Aarau, 18/19 juin 2022

CACIB Lucerne, 27/28 août 2022

IHA Genève, Palexpo, 18/19/20 novembre 2022

Notre membre Laurent Pichard a été élu au comité de l'European Section de la FCI lors de l'Assemblée à Paris avec un résultat brillant. Sincères félicitations!

Ne pas oublier les différentes manifestations des sections.

Questions de la salle

Claudia Gut, HTW

J'ai une question à poser à la SCS. Au niveau de la politique, des interventions sont en cours pour lutter contre le commerce illégal des chiots. On discute d'élever l'âge de l'importation à 15 semaines. En rapport avec le commerce illégal des chiots, cette initiative doit certainement être soutenue. Mais qu'en est-il des chiots en bonne santé avec des papiers FCI. Est-ce que la SCS a l'intention de s'engager dans ce domaine?

Hansueli Beer, c'est une très bonne question et oui, la SCS va s'engager et tenter d'agir.

Andreas Rogger, la SCS en collaboration avec l'OSAV va mettre en œuvre une réglementation spéciale. Les exceptions sont encore à définir. Un projet est en cours.

Hansueli Beer clôture l'Assemblée officielle des délégués à 11h46 puisqu'aucune demande de parole n'est intervenue. Il souhaite à tous un bon apéro et remercie chacun pour leur participation.

Pour le procès-verbal:

Société Cynologique Suisse SCS



Andreas Rogger, Directeur

Les oppositions contre ce procès-verbal doivent parvenir au Comité central dans un délai de 30 jours après sa parution (Art. 27 al. 3 Statuts de la SCS).